
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 22 novembre 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1845

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 novembre 2017, en y retirant les articles 12.001 et 12.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1846

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 1847

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 1848

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat d'exclusivité à Remorquage Météor inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le remorquage et l'entreposage de véhicules de délit, pour le secteur Est (PDQ 23, 39, 42, 45, 46, 48 et 49), conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16051;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1172748005

CE17 1849

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder trois contrats de services techniques et généraux pour l'entretien des parcs-nature pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021;
- 2 - d'approuver les contrats par lesquels Sogep inc., firme ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les contrats N^o 1 et N^o 2, et seule firme soumissionnaire ayant obtenu la note de passage pour le contrat N^o 3, s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services requis à cette fin, pour les contrats et les sommes maximales indiquées à l'égard de chacun d'eux, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15998 :

Contrat N ^o 1 (17-6022 – section Ouest)	1 996 709,19 \$, taxes incluses
Contrat N ^o 2 (17-6023 – section Centre)	1 868 946,55 \$, taxes incluses
Contrat N ^o 3 (17-6024 – section Est)	1 947 251,63 \$, taxes incluses

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1176710002

CE17 1850

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat à Hydro-Québec, fournisseur unique, pour la fourniture, l'installation et le raccordement des équipements nécessaires à l'alimentation de la cour des Carrières, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 410 000 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1171029003

CE17 1851

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une période de 60 mois, avec 2 possibilités de prolongation de 12 mois chacune, pour la fourniture, sur demande, de produits de premiers soins;
- 2- d'accorder à Gestion Paramédical inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15763 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des diverses unités administratives, services centraux et arrondissements de la Ville, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1176133004

CE17 1852

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et La Presse ltée, pour la fourniture d'espaces médias pour les besoins du Service de l'Espace pour la vie, soit pour une somme maximale de 367 920 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépense de 183 960 \$, taxes incluses, équivalent à la valeur de la concession de visibilité et de billets promotionnels à La Presse par le Service de l'Espace pour la vie;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1176756001

CE17 1853

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Astral Affichage, fournisseur exclusif, pour l'achat d'espace publicitaire dans le réseau de la Société de transports de Montréal (STM) ainsi que sur le réseau d'affichage extérieur d'Astral pour les besoins du Service de l'Espace pour la Vie, pour une somme maximale de 309 091,89 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1176756002

CE17 1854

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Construction BSL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat afin d'effectuer les travaux d'étaieement structural de l'ex-station de pompage Craig, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 311 087,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5933;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1173482002

CE17 1855

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 242 416,89 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des salles de bain et douches des employés du Biodôme, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Constructions S&R Martin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 224 416,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1104898;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1176365005

CE17 1856

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer les deux options de prolongation, pour une période de quarante-huit mois, sans dépense additionnelle, du contrat accordé à Les Services EXP inc. (CG14 0356) pour les services professionnels d'ingénierie relatifs aux infrastructures municipales et aux équipements connexes de la Direction de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1175925001

CE17 1857

Vu la résolution CA17 30 09 0284 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 31 016,23 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire et du pavage, dans la 64^e Avenue, de la 5^e Rue à la rue Perras et dans la 58^e Avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la rue Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, dans le cadre du contrat accordé à CIMA+ S.E.N.C. (CM14 0405), majorant ainsi le montant total du contrat de 166 483,80 \$ à 197 500,03 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1174281011

CE17 1858

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 59 672,03 \$, taxes incluses, pour fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, dans le cadre du contrat accordé à TotalMed Solutions Santé, inc. (CG16 0627), majorant ainsi le montant total du contrat de 228 225,38 \$ à 287 897,41 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1176044004

CE17 1859

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 502 967 \$ taxes incluses, pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du projet Métamorphose de l'Insectarium;
- 2 - d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels avec Kuehn Malvezzi/Pelletier De Fontenay/Jodoin Lamarre Pratte, société d'architectes en consortium, Dupras Ledoux et NCK inc. (CM15 1344), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 887 273 \$ à 3 390 240 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1173426004

CE17 1860

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis d'agents de sécurité en santé et sécurité sur les chantiers pour le projet Migration du Biodôme, pour une somme maximale de 690 429,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16352, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1177575002

CE17 1861

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande d'étude de caractérisation des sols dans le cadre de projets de construction ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM);
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Groupe ABS inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 231 755,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1663 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1170649006

CE17 1862

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et Oxfam Québec pour l'exposition au Planétarium Rio Tinto Alcan, des jouets conçus dans le cadre du 22^e Concours international de jouets fabriqués à partir de matériaux récupérés, qui se tiendra du 20 février au 18 juin 2018, organisé par Oxfam Québec;
- 2- d'autoriser le directeur de Planétarium Rio Tinto Alcan à signer ladite convention pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1176157007

CE17 1863

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Ville de Montréal sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018;
- 2 - d'autoriser la réception d'une contrepartie financière du gouvernement du Québec au montant de 4 647 300 \$ pour l'année 2018 ;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel .

Adopté à l'unanimité.

20.016 1177537002

CE17 1864

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet de bail (convention de prêt de terrain) par lequel la Ville prête à Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV), pour un terme de trois ans, rétroactivement du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019, afin de faire du compostage et organiser des activités publiques pour les citoyens sur une partie du terrain constitué du lot 2 515 576 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, situé à l'angle sud-est du chemin de la Côte-des-Neiges et de la voie ferrée, ayant une superficie approximative de 957 mètres carrés, sans contrepartie financière, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1170515003

CE17 1865

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet de troisième convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue à Transatlas moving services inc., pour une période additionnelle de 7 mois, débutant le 1^{er} janvier 2018, un espace d'entreposage pour des biens non périssables, situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, d'une superficie approximative de 6 400 pieds carrés, moyennant une recette totale de 25 013,31 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation de bail;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1175323009

CE17 1866

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 31 150 \$ à Foyer pour femmes autochtones de Montréal, soit 9 000 \$ pour 2017, 18 000 \$ pour 2018 et 4 150 \$ pour 2019, afin de réaliser le projet intitulé « *Quebec Missing and Murdered Indigenous Women (MMIW) community intervention and capacity building program* »;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports au montant de 18 000 \$, pour l'année 2018 et au montant de 4 150 \$, pour l'année 2019;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1166368010

CE17 1867

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour les mois de novembre et décembre 2017 et pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1172904001

CE17 1868

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux conseils d'arrondissement d'assumer la responsabilité du service de déchiquetage et de collecte, en bordure de rue, des branches provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants pour l'année 2018, dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1175367004

CE17 1869

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la réception d'un soutien financier total au montant de 44 514,35 \$ provenant des villes et organismes mentionnés ci-après, pour la réalisation des outils pédagogiques (bulletins et guides) et des frais accessoires, portant sur la prévention incendie :

- Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés	5 264,35 \$
- Blainville	3 000 \$
- Chibougamau	1 500 \$
- Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1 500 \$
- L'Île-Perrôt	1 500 \$
- Joliette	1 500 \$
- Laval	5 000 \$
- Longueuil	1 500 \$
- Pincourt	1 500 \$
- Québec	10 000 \$
- Repentigny	2 000 \$
- Rigaud	3 000 \$
- Rouyn-Noranda	250 \$
- Saint-Eustache	1 500 \$
- Sainte-Thérèse	2 000 \$
- Sherbrooke	2 000 \$
- Varennes	1 500 \$;

2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 44 514,35 \$;

3 - d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1176232001

CE17 1870

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception du versement de redevances de 3 753,07 \$, avant taxes, provenant des Éditions Cardinal, pour la publication « Scandale! Le Montréal illicite, 1940-1960 »;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses équivalent et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant aux activités du Centre d'histoire de Montréal, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1173673006

CE17 1871

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le transfert d'un budget de 351 392 \$ de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal vers le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), à la suite du regroupement des activités du SMRA, l'arrondissement a procédé à l'ajustement concernant le transfert du budget pour la location des véhicules.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1171081003

CE17 1872

Il est

RÉSOLU :

de modifier la résolution CE17 1513 afin qu'elle se lise comme suit :

de fixer au plus tard le 8 décembre 2017, la date limite pour la transmission, par les arrondissements, au Service des finances de la Ville, de leur Budget de fonctionnement 2018 et leur Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 en vue de l'adoption du Budget de fonctionnement 2018 et du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1173843025

CE17 1873

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083) afin de permettre l'obtention d'une deuxième subvention pour un même bâtiment », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1171179008

CE17 1874

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-est de la rue de Lisieux et au sud-est de la rue De Loyola, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1174501004

CE17 1875

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de l'avenue Charland, entre le boulevard Saint-Michel et la rue J.-J.-Gagnier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1174501009

CE17 1876

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et présentation, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ afin de financer les travaux d'aménagement prévus au Plan lumière du Vieux-Montréal et réalisés en partie dans le cadre de l'*Entente sur le développement culturel de Montréal 2017-2018* » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1171183002

CE17 1877

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1174396017

Levée de la séance à 10 h 13

70.001

Les résolutions CE17 1845 à CE17 1877 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville